



ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, À ÊTRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE LUNDI, 1^{er} MARS 2010 À 19 h 30.

01 - Ordre du jour

01.01 Approbation de l'ordre du jour.

05 – Période de questions

10 – Réglementation

- 10.01 Déposer un avis de motion relatif au projet de règlement de contrôle intérimaire, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lequel doit être adopté lors d'une prochaine séance du conseil.
- 10.02 Déposer un avis de motion relatif au projet de règlement décrétant un emprunt à long terme et une dépense de 450 000 \$ afin de pouvoir à l'achat d'un tracteur-souffleur, lequel doit être adopté lors d'une prochaine séance du conseil.
- 10.03 Déposer un avis de motion relatif au projet de règlement modifiant le Règlement 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire ayant pour objet la création d'une nouvelle zone portant le n° Ra374 à l'égard de la propriété située au 114, avenue Empress, lequel doit être adopté lors d'une prochaine séance du conseil.
- 10.04 Considérer une dérogation mineure au règlement de zonage 2495A pour permettre au 314, avenue Inglewood, une réduction additionnelle de la marge latérale nord d'un garage à 1,62 m (5,31') au lieu de la marge de 1,65 m (5,42') accordée par l'adoption de la résolution n° 2009-306 le 15 juin 2009 (J. Fortin et G. Mailhot) (*Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point*).
- 10.05 Considérer une dérogation mineure au règlement de zonage 2495A pour permettre au 152, avenue Queen la construction d'une nouvelle fondation, ayant pour effet d'augmenter de 0,8 m (2,6') la hauteur ainsi que le volume d'un bâtiment non-conforme empiétant dans la marge avant minimale et une réduction de la largeur minimale requise d'un bâtiment à 8,65 m (28,4'), à la suite d'une démolition partielle, au lieu de la largeur minimale requise de 10,0 m (32,8') (I. Eyrauch) (*Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point*).
- 10.06 Considérer une dérogation mineure au règlement de zonage 2495A pour permettre au 575, boulevard Saint-Jean, une clôture de 2,4 m (8') de hauteur dans le triangle de visibilité situé à l'angle des avenues Maywood et Chaucer, laquelle excédant la hauteur maximale permise de 0,91 m (3') (Mazda Pointe-Claire) (*Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point*).
- 10.07 Considérer une dérogation mineure au règlement de zonage 2495A pour permettre au 4, avenue Terrasse Armand, un solarium ayant pour effet d'augmenter la hauteur, la surface ainsi que le volume d'un bâtiment non-conforme empiétant dans la marge arrière minimale (B. Buffet & H. Periard) (*Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point*).
- 10.08 Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale ayant pour objet la construction de nouvelles fondations, d'un agrandissement et de rénovations extérieures de la maison située au 152, avenue Queen (I. Eyrauch) (Règlement 2628-9).
- 10.09 Prendre acte du rapport de la greffière sur la procédure d'enregistrement tenue le 17 février 2010 à l'égard du règlement suivant :

PC-2763: Règlement décrétant un emprunt à long terme et une dépense de 1 425 000\$ ayant pour objet le déplacement de structures civiles, de la canalisation et l'enfouissement du réseau aérien d'Hydro-Québec dans le cadre des travaux d'élargissement de la partie du boulevard Saint-Jean situé entre l'autoroute Transcanadienne et l'avenue Holiday;

Et noter qu'aucune personne habile à voter n'a demandé qu'un référendum soit tenu à l'égard de ce règlement.

20 – Administration et finances

- 20.01 Accorder un soutien financier de 39 425\$ à diverses associations sportives, représentant ainsi la contribution de la Ville au financement de leurs activités.
- 20.02 Accorder un soutien financier de 750\$ à la Fondation de l'Hôpital Général du Lakeshore représentant ainsi la contribution de la Ville au financement de cette activité.
- 20.03 Accorder un soutien financier de 750\$ à l'organisme «Partage-Action de l'Ouest-de-l'Île» représentant ainsi la contribution de la Ville au financement de cette activité.
- 20.04 Accorder un soutien financier de 500\$ à l'organisme «Scouts Canada – Groupe Terra-Cotta» pour l'opération de nettoyage du parc Terra Cotta qui aura lieu le 1^{er} mai 2009.
- 20.05 Autoriser la donation d'environ 10 000 documents provenant des collections de la Bibliothèque publique de Pointe-Claire au groupe de bénévoles «Les Amis de la Bibliothèque de Pointe-Claire» aux fins de leur vente de livres usagés qui aura lieu du 28 au 30 mai 2010.
- 20.06 Autoriser Monsieur Daniel McDuff, directeur du Service des travaux publics, à représenter la Ville de Pointe-Claire lors du colloque annuel de l'Association des Travaux Publics d'Amérique (APWA) sur la neige qui aura lieu à Omaha, Nebraska du 18 au 21 avril 2010.

30 – Contrat

- 30.01 Renouveler le contrat de 47 744,94\$ pour des services de plantation et d'entretien des fleurs annuelles, des plates-bandes et des bacs fleuris pour l'année 2010 à la société «Entreprises D. Robert inc.» (appel d'offres PH70001).
- 30.02 Octroyer un contrat de 42 188,16\$ pour la fourniture de services d'horticulture et de plantation pour l'année 2010 à la société «San son Vert inc.» (appel d'offres IH100000).
- 30.03 Octroyer un contrat de 142 076,26\$ pour la fourniture et la livraison de pierres assorties pour l'année 2010 à la société «La Compagnie Meloche inc.» (appel d'offres PT100002).
- 30.04 Octroyer un contrat n'excédant pas la somme 100 000\$ pour la fourniture et la livraison de billets d'autobus et de train devant être distribués aux citoyens du 3^e âge de Pointe-Claire pour l'année 2010 à la société «La Société des transports de Montréal» (appel d'offres SE100007).
- 30.05 Octroyer un contrat de 83 096,31\$ pour le nettoyage et l'écurage des égouts sanitaires et pluviaux pour l'année 2010 à la société «Kelly Sani-Vac inc.» (appel d'offres PT100001).
- 30.06 Octroyer deux contrats de 49 930,25\$ et de 34 419,27\$ dans le cadre d'achats regroupés avec l'Agglomération de Montréal, ayant pour objet la fourniture de divers produits chimiques pour le poste de traitement de l'eau, et ce, respectivement aux sociétés «Graymont Inc.» et «Brenntag Inc.» (appels d'offres PM100001 et PM100002).

- 30.07 Octroyer un contrat de 459 809,94\$ pour l'entretien et la réparation du système d'éclairage des rues et de feux de circulation pour les années 2010-2011-2012, avec une option de renouvellement de deux ans pour les années 2013 et 2014, à la société «A.J. Théoret Entrepreneur Électricien inc.» (appel d'offres PG100000).
- 30.08 Autoriser la Division des achats à exercer un droit d'option de rachat sur trois (3) véhicules de marque Ford Focus 2006, modèle SX5 SES, pour une montant n'excédant pas 33 416,49\$ (appel d'offres IT60002).
- 30.09 Rejeter les soumissions présentées dans le cadre de l'appel d'offres ayant pour objet la publication des avis publics dans les hebdomadaires locaux pour l'année 2010.

50 – Ressources humaines

- 50.01 Approuver la liste des changements au personnel par décisions non déléguées pour le mois de février 2010.

60 – Varia

70 – Levée de la séance